



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MAI 2018

Présents : Béatrice FOL, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON, Véronique SUBLET.

Excusées : Gisèle MEYNET, Grégory FOL.

Procuration : Monsieur Maurice VIoud donne procuration à Monsieur Yann FOL.

Monsieur Pascal LOUBIER donne procuration à Mme Béatrice FOL

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

Le compte-rendu de la réunion du 05 avril 2018 est approuvé à l'unanimité

1. Travaux d'extension de l'école : attribution du marché.

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de l'école et du restaurant scolaire, un appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics a été publié le 12 avril 2018 sur le site dématérialisé de la Communauté de Communes du Genevois. La date de remise des offres a été fixée au 17 mai 2018.

Les critères retenus dans le règlement de consultation pour la sélection des candidatures étaient :

- la valeur technique : 60 %
- le prix des prestations : 40 %

Le Marché comprend 13 lots à attribuer.

Après étude des candidatures au regard des critères d'appréciation figurant dans le règlement de consultation, le Conseil municipal décide d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

Lots	Dénomination	Nom de l'Entreprise	MONTANT en € HT
1	Gros-oeuvre	AVRILLON	208 000.00
2	Charpente – Couverture – Zinguerie	BOTTERI	102 879.94
3	Etanchéité	TECHNIQUE D'ETANCHEITE	26 773.80
4	Menuiseries extérieures bois alu et aluminium	RAMBOSSON	71 285.50
5	Revêtement de façade	SEDIP	18 733 .50
6	Menuiseries intérieures	RAMBOSSON	44 082.00
7	Plâtrerie - Peinture	SEDIP	62 798.40
8	Faux plafonds	CEFLO	8 018.00
9	Carrelage – Faïence	IMPOCCO	22 907.00
10	Sols souples	ARTI SOL	7 496.00
11	Chauffage – Ventilation - Sanitaire	PLOMBERIE DU GENEVOIS	61 033.24
12	Electricité – Courants faibles	GRANDCHAMP	42 476.10
13	Terrassements - VRD	BESSION	59 698.11
	TOTAL		736 181.59

2. Demande de remise de pénalité de retard / Taxe Locale d'Équipement (TLE).

Madame le Maire présente à l'Assemblée une demande de remise de pénalités de retard déposée par Mme Rebecca MUNGER relative à l'acquittement de la TLE du Permis de Construire N°26010H0007 d'un montant de 1106 €. Mme le Maire précise que ce permis a fait l'objet d'un transfert au bénéfice de la pétitionnaire et que cette dernière pensait ne devoir aucune taxe. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder cette remise gracieuse.

3. Contrat dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétence (PEC).

En mai 2017, Monsieur Ludovic FOL a été engagé par le biais d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. En janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés en parcours emploi compétence (PEC) qui repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement. Compte-tenu des difficultés de Monsieur FOL, une formation en interne sera mise en place avec comme objectif essentiel acquérir plus d'autonomie.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de recruter Monsieur Ludovic FOL par le biais d'un PEC pour exercer les fonctions d'agent technique polyvalent à temps non complet à raison de 26 heures par semaine. L'État prendra en charge 40 % de la rémunération correspondant au SMIC et exonérera les charges patronales de sécurité sociale.

4. Convention de mise à disposition d'un agent avec la commune de Jonzier-Epagny.

Dans le cadre du recrutement d'un agent par le biais d'un PEC, la commune de Jonzier-Epagny propose d'accueillir cet agent afin de lui permettre de connaître d'autres situations de travail.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de signer une convention de mise à disposition avec la commune de Jonzier-Epagny à raison de 13 heures par semaine.

La commune de Jonzier-Epagny remboursera à la commune de Savigny les sommes correspondantes à cette mise à disposition déduction faite de l'aide de l'état.

5. Travaux de voirie : rond-point de Murcier.

Des travaux doivent être réalisés sur le rond-point de l'Ours à Murcier afin notamment d'installer des plots rétro réfléchissant, une alimentation électrique pour éclairer l'Ours,...

Le Conseil Municipal décide de confier ces travaux à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 13 364 € HT soit 16 036,80 € TTC.

6. Informations Diverses.

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision N° 2018-04 confiant la réfection des cloches de l'Église à la Société PACCARD pour un montant 3 717 € HT.
- Décision N° 2018-05 portant sur l'acquisition de panneaux de signalisation auprès de la Société SIGNAUX GIROD pour un montant de 122,80 € HT,
- Décision N° 2018-06 confiant la réalisation des enrobés et de la pose de bordures sur la plateforme des conteneurs semi-enterrés au Chef-lieu à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 3 084 € HT.

2) Urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance des dossiers d'urbanisme suivants :

- Permis de Construire déposé par M. GROSPÉLIER Cyrille pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Permis de Construire déposé par M. FOL Jean-Luc pour la construction d'une maison individuelle à Cessens.
- Permis de Construire Modificatif déposé par C&V Habitat pour la modification de l'altitude d'implantation de villas à Murcier.
- Transfert Permis de construire déposé par M. GRINAUD Adrien et Mme COPPENS Stéphanie pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par EDF ENR pour l'installation d'un générateur photovoltaïque à Nyoux (Maison CONTOIS).
- Déclaration Préalable déposée par M. MAHOUE Sylvain pour la pose d'une clôture à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. FYOT Maxime pour la pose d'une clôture à Cessens.
- Déclaration Préalable déposée par M. HENRY Benjamin pour la pose d'une clôture à Murcier.

3) Intercommunalité

- **Communauté de Communes du Genevois : Commission Eau Assainissement.**

Il a été décidé d'opter pour une convergence tarifaire sur l'ensemble des communes à compter du 01/07/2018. Ainsi, pour Savigny, le prix de l'eau en 2018 est arrêté à :

- part fixe : 40 €HT/an
- part variable : 1,20 €/m³

- **Déchetterie de Vulbens :** en raison de l'absence de pont à bascule, les artisans et agriculteurs doivent déposer leurs déchets à la déchetterie de Neydens. Suite au mécontentement d'un habitant de Savigny, une réunion a été organisée en mairie avec des élus, agriculteurs et artisans afin de discuter de cette problématique. Mme la Vice-Présidente de la Commission Déchet s'est engagée à étudier toutes les possibilités techniques et financières relatives à l'installation d'un pont à bascule à la déchetterie de Vulbens. Une nouvelle réunion sera prochainement organisée afin de présenter l'étude de faisabilité.

- Le permis de construire de la **Maison de santé du Vuache** à Valleiry sera déposé début juin. De nombreux allers-retours entre architectes, élus et professionnels de santé ont permis d'aboutir à une version arrêtée de l'avant-projet définitif. D'une surface de 1 250 m², la Maison de santé accueillera au rez-de-chaussée un laboratoire d'analyses médicales et les kinésithérapeutes avec une salle de gym et une salle de formation. Au premier étage, le pôle médical sera composé de médecins, sage-femme, psychologue. Au second, les orthophonistes et le podologue auront leur cabinet à proximité d'un espace encore à aménager et de deux logements d'atterrissage. Au niveau des coûts, trois éléments viennent augmenter le chiffre prévu initialement à savoir le choix d'aménager une partie du second étage, le changement de système de fondations suite au rapport de sol et enfin le PLU de Valleiry qui impose certaines contraintes notamment des places extérieures couvertes, l'abaissement de l'altimétrie du bâtiment par rapport au terrain naturel, des places de stationnement en dalles enherbées perméables et la végétalisation de toute la toiture. Le montant prévisionnel des travaux s'élève donc aujourd'hui à 2 779 500 € HT.

- **Collège du Vuache à Valleiry :** une réunion publique de présentation sera organisée le 26 juin 2018 à Valleiry.

- **Le Conseil de Développement,** composé de professionnels et de membres d'association, a présenté ses éléments de réflexion au Bureau Communautaire. Le rapport a été axé sur les circuits courts, le développement durable, sur les déchets, la méthanisation et sur la problématique des seniors et de leur habitat.

- **La MJC du Vuache** va réaliser une enquête afin de connaître les attentes de la population. Il a été décidé d'augmenter les heures du poste de l'agent réalisant des petits travaux dans la MJC. L'aide du Conseil Départemental est en baisse continue.
- **Le SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny** a signé une convention avec la mairie de Valleiry pour financer un poste de psychologue scolaire. Quatre agents vont suivre une formation sur l'analyse et la prévention des situations conflictuelles avec les enfants et entre enfant. Pour la rentrée de septembre 2018, 216 élèves sont inscrits au sein du RPI avec une éventuelle ouverture de classe.
- **Syndicat Intercommunal du Vuache** : présentation des différentes activités qui se sont déroulées en collaboration avec Apollon : à Savigny, installation d'un hôtel à insectes, descente des alpages avec le GAEC « Au Sabot de Vénus ». L'inauguration du verger de Savigny est prévue le 30 juin à 16 heures lors de la fête de l'école. Les communes vont être sollicitées afin de délibérer sur les sentiers du Vuache.

4) Divers

- **Plan Local d'Urbanisme** : un travail sur les liaisons douces a été réalisé avec des professionnels afin de relier tous les hameaux de la commune.
- **Deux recours gracieux** ont été déposés :
 - 1 recours de l'Association Savigny à Venir contre l'arrêté du permis de construire du hangar communal,
 - 1 recours de Mme Laurence MORGAN contre un arrêté de sursis à statuer pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- **Le congrès des Savigny de France et de Suisse** a connu un réel succès tant en terme de fréquentation que d'ambiance. Monsieur Jean-Pierre PILLARD, délégué communal à l'Amicale des Savigny de France et de Suisse, a présenté un budget légèrement positif et, ce, sans aide financière ou subvention. De nombreux nouveaux arrivants ont aidé à l'organisation de cette manifestation. Cet évènement a montré une belle cohésion dans le village de la plupart des associations. Le buffet organisé afin de remercier l'ensemble des bénévoles a permis de déguster les produits du terroir apportés par toutes les communes de Savigny. Le prochain congrès se déroulera l'année prochaine à Savigny le Sec en Côte d'Or.
- **Plusieurs réunions publiques** vont être prochainement organisées :
 - vendredi 8 juin à 19 h, à Collonges-Sous-Salève, « produisons ensemble les énergies renouvelables »,
 - mardi 12 juin 2018 à 19h, salle des fêtes de Valleiry, pour la promotion du covoiturage, organisée par le Groupement transfrontalier européen et le Pôle métropolitain du Genevois français. « Quelles solutions pour désengorger les petites douanes ? »
 - vendredi 15 juin, 20H30 à Viry sur la production de gaz verts : la méthanisation,
 - samedi 16 juin de 9H30 à 11H30 à Archamps sur le potentiel de la géothermie.
- Des Rendez-vous ont été pris avec plusieurs fournisseurs afin de renouveler le **matériel agricole** des agents techniques.
- Afin de garantir la sécurité des usagers, il est rappelé que chaque propriétaire doit élaguer les haies situées en bordure de route.
- De nombreuses **chenilles processionnaires** sont présentes sur des pins à Murcier. Il est rappelé que chaque propriétaire doit prendre les mesures appropriées pour éradiquer ces parasites.



Le Maire,
Béatrice FOL.